Envoyé en préfecture le 20/07/2026
Reçu en préfecture le 20/07/2026
Publié le
ID : 022-212203400-20260706-DEL20260706_03-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de Tonquédec Séance du 5 Juin 2026

Délibération n°20260706-03

L'an deux-mille-vingt-six, le six juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de TONQUEDEC dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Joël PHILIPPE, Maire de Tonquédec, dans la salle du conseil municipal.

Présents : Le maire : Joël PHILIPPE, Les Adjoints : Mme Florence STRUILLOU, M. Samuel PRADES, M. Gilles PRIGENT et les Conseillers Municipaux : Mme Sonia LE THAO, M. Christophe COTTEL, Mme Fabienne GILLES, M. David HERMAN, Mme Stéphanie CRESSEVEUR-ABGRALL, M. William LOZAC'H, Mme Marine SALAUN, M. Patrick SALAÜN,

Absents avec procurations : Mme Amaëlle BOURDOULOUS a donné procuration à M. David HERMAN, Mme Anne ROUSSIER a donné procuration à Mme Fabienne GILLES,

Secrétaires de séance : Mme Florence STRUILLOU et Mme Marine SALAUN,

Date de la convocation : le 30 juin 2026 Date d'affichage : le 30 juin 2026

****

Délibération n°20260706-03 : Acquisition d'une nouvelle tondeuse autoportée et reprise de l'ancienne

Référence Nomenclature DE 7.5

M. le Maire présente aux Conseillers Municipaux les devis reçus concernant le remplacement de la tondeuse autoportée ISEKI acquise en mai 2019.

Trois fournisseurs ont été contactés ; Espace Emeraude, Jardiman et Kubota. L'entreprise Kubota ne proposant pas de reprise sur l'ancien matériel, la commune n'a pas poursuivi les démarches.

Les entreprises Espace Emeraude et Jardiman ont réalisé des essaies avec les machines proposées.

Espace Emeraude propose une machine neuve ISEKI au prix de 32 700 € HT soit 39 240 € TTC avec une reprise de l'ancienne machine à 12 000 € HT et une remise de 2 000 € HT soit un reste à charge de 24 840 € TTC et une garantie de 5 ans.

Jardiman propose une machine GRILLO au prix de 34 980 € HT et une reprise de l'ancienne machine au prix de 12 900 € HT soit un reste à charge de 29 076 € TTC

Après délibération, Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ,

CHOISIT le modèle ISEKI présentée par l'entreprise Espace Emeraude de Plouisy au prix de 39 240 € TTC déduit de la reprise de l'ancienne machine au

Envoyé en préfecture le 20/07/2026
Reçu en préfecture le 20/07/2026
Publié le
ID : 022-212203400-20260706-DEL20260706_03-DE

prix de 12 000 € HT, d'une remise de 2 000 € HT soit un solde à 24 840 € TTC.

IMPUTE la dépense à l'article 2158 opération 180 du budget Commune 2026,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Joël PHILIPPE



La Secrétaire de Séance
Florence STRUILLOU

